



Saisie huissier pour pension alimentaire incomplète

Par **meline38**, le **15/01/2009** à **18:28**

Bonjour,

Ayant eu de grosses difficultés financière, je n'ai pas pu régler en septembre 2007, 200 euros sur les 600 de pension alimentaire que je devais à mon ex femme.

Aujourd'hui, en janvier 2009, elle me réclame ces 200 euros en me menaçant d'avoir contacté un huissier.

J'ai toujours payé ma pension et l'indexation pour tout les autres mois.

Pourriez vous me dire ce que je risque exactement ?

même 1 an et demi après ?

Par **Marion2**, le **15/01/2009** à **18:47**

Bonsoir,

Une saisie sur salaire ou un blocage de compte bancaire, avec tous les frais supplémentaires qui seront engendrés par la démarche d'un huissier.

Cordialement